

Remboursement intégral de tous les fauteuils roulants : quand une promesse attendue n'est qu'un écran de fumée

Paris, le 7 février 2025 | Le Président de la République a annoncé hier, le remboursement intégral des fauteuils roulants à compter du 1er décembre 2025, ainsi que la publication de la liste des fauteuils éligibles au remboursement. **Derrière cette avancée attendue de tous, les conditions de mise en œuvre ne sont pas réunies.**

A l'instar des parlementaires qui se sont saisis du sujet à l'Assemblée Nationale, La FEDEPSAD, l'UNPDM et l'UPSADI dénoncent derrière l'effet d'annonce, une réforme qui, au regard des textes publiés, sans garantie financière, **conduira inévitablement à des inégalités d'accès aux soins et à l'équipement pour l'ensemble des usagers faute d'acteurs de santé de proximité en capacité de la mettre en œuvre.**

Au-delà de l'annonce, ce que ne disent ni le Président de la République ni la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, c'est qu'en passant en force sur cette réforme avec un financement très nettement sous-dimensionné, le gouvernement fait le choix de sacrifier certains de nos concitoyens (les personnes âgées dépendantes, et celles ayant des besoins ponctuels d'un fauteuil roulant qui subiront la réduction drastique du dispositif de location), et sacrifie sur l'autel des économies budgétaires, les acteurs en charge de son déploiement.

Les prestataires de santé à domicile (PSAD/PSDM), qui jouent un rôle majeur dans l'accompagnement des usagers et adaptent les fauteuils roulants au plus près de leurs besoins, sont directement menacés. Traités par le ministère avec le plus grand mépris, les prestataires n'ont été destinataires du document « arbitré » qu'hier en fin de journée. Il emporte exactement les mêmes écueils opérationnels que ceux dénoncés par le secteur en juillet dernier, condamnant les acteurs de la délivrance alors qu'ils présentent déjà des fragilités économiques majeures.

Aggraver ces difficultés à travers une réforme sous-financée entraînera des fermetures, et la suppression de centaines d'emplois locaux, privant ainsi une partie de la population de leurs services, en particulier dans les territoires ruraux.

La FEDEPSAD, l'UNPDM et l'UPSADI n'ont cessé d'alerter sur les conséquences de cette réforme, sous-financée et non concertée avec le secteur.

Aujourd'hui, ils sont en colère face au déni de réalité des pouvoirs publics qui conduit à une réforme inapplicable sur le terrain, menace les entreprises et les services apportées aux utilisateurs.

Contact Presse :

FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE –06 30 29 93 72

UNPDM : Julia CREPIN : 06 74 60 13 93

UPSADI : Nathalie CREVEUX 06 60 16 61 40